

LES ATELIERS SPEECH

États financiers

30 juin 2023

LES ATELIERS SPEECH

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 11

Amstutz Inc.
Comptables Professionnels Agréés

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
LES ATELIERS SPEECH

Opinion - Nous avons effectué l'audit des états financiers de LES ATELIERS SPEECH (l'organisme), qui comprennent le bilan au 30 juin 2023, l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences au problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve - Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme reçoit des apports pour financer ses activités pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit des produits de cette nature s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus; du résultat net et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 juin 2023 et 2022, des actifs courants au 30 juin 2023 et 2022, et des actifs nets au 30 juin 2023 et 2022. Notre opinion d'audit a été modifiée au 30 juin 2022 en fonction de cette limite.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions

économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par Stéphanie Beauchamp Amstutz, CPA auditrice
Le 30 octobre 2023
Montréal, Québec
Permis No: A142099

LES ATELIERS SPEECH
RÉSULTATS
exercice terminé le 30 juin 2023

	<u>2 0 2 3</u> (12 mois)	<u>2 0 2 2</u> (6 mois)
PRODUITS		
Subventions (note 5)	132 082 \$	50 000 \$
Levées de fonds		
Dons	60 046	1 658
Revenus de services	27 082	11 985
Revenus d'événements	21 247	-
Autres	<u>150</u>	<u>60</u>
	<u>240 607</u>	<u>63 703</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	187 272	56 921
Honoraires professionnels	19 008	8 794
Activités et matériel	4 655	275
Frais de bureau et d'administration	4 778	1 995
Amortissement	2 478	502
Déplacements et représentation	2 287	263
Publicité et communications	1 986	-
Intérêts et frais bancaires	268	17
Assurance	935	402
Frais de location	835	-
Activités sociales	<u>399</u>	<u>-</u>
	<u>224 901</u>	<u>69 169</u>
EXÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>15 706 \$</u>	<u>(5 466) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LES ATELIERS SPEECH
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
exercice terminé le 30 juin 2023

	<u>Affectés</u>	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
	Investis en immobi- lisations	(12 mois)	(6 mois)
	Non <u>Affectés</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début	3 138 \$	40 635 \$	43 773 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	15 706	15 706
Acquisition d'immobilisations	6 564	(6 564)	-
Amortissement	<u>(2 478)</u>	<u>2 478</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>7 224 \$</u>	<u>52 255 \$</u>	<u>59 479 \$</u>
			43 773 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LES ATELIERS SPEECH
BILAN
au 30 juin 2023

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	74 465 \$	86 789 \$
Comptes à recevoir	<u>6 872</u>	<u>4 074</u>
	81 337	90 863
IMMOBILISATIONS (note 3)	<u>7 224</u>	<u>3 138</u>
	<u>88 561 \$</u>	<u>94 001 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Frais courus	4 082 \$	228 \$
Apports reportés (note 4)	<u>25 000</u>	<u>50 000</u>
	<u>29 082</u>	<u>50 228</u>
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	7 224	3 138
Non affectés	<u>52 255</u>	<u>40 635</u>
	<u>59 479</u>	<u>43 773</u>
	<u>88 561 \$</u>	<u>94 001 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL

....., administrateur

....., administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LES ATELIERS SPEECH
FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 30 juin 2023

2 0 2 3	2 0 2 2
(12 mois)	(6 mois)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	15 706 \$	(5 466) \$
Élément sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement	<u>2 478</u>	<u>502</u>
	18 184	(4 964)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	(2 798)	22 008
Frais courus	3 854	(624)
Apports reportés	<u>(25 000)</u>	<u>(7 986)</u>
	<u>(5 760)</u>	<u>8 434</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations	<u>(6 564)</u>	-
	<u>(6 564)</u>	-
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS TRÉSORERIE	(12 324)	8 434
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>86 789</u>	<u>78 355</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>74 465 \$</u>	<u>86 789 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**LES ATELIERS SPEECH
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 30 juin 2023**

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué le 19 août 2015 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec est un organisme de bienfaisance au sens de La loi de l'impôt sur le revenu.

Le 16 janvier 2023, l'organisme a reçu l' approbation de Revenu Canada pour changer sa fin d'exercice au 30 juin de chaque année.

L'organisme a pour mission de favoriser l'épanouissement des jeunes vivant des situations d'inadaptation scolaire ou psychosociale, à travers la création musicale. Pour y arriver, l'organisme offre divers programmes dans des écoles secondaires, à Montréal et en région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatations des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Autofinancement

Les produits des activités d'autofinancement sont constatés quand les services sont rendus ou quand les événements ont eu lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découvertes bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

LES ATELIERS SPEECH
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 30 juin 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous:

Instruments de musique	-	20%
Équipement informatique	-	50%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des frais courus.

3. IMMOBILISATIONS

		<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Instruments de musique	3 993 \$	2 040 \$	1 953 \$
Équipement informatique	<u>10 249</u>	<u>4 978</u>	<u>5 271</u>
	<u>14 242 \$</u>	<u>7 018 \$</u>	<u>7 224 \$</u>
			<u>3 138 \$</u>

4. APPORTS REPORTÉS

	<u>Solde 2 0 2 2</u>	<u>Montants reçus</u>	<u>Revenus constatés</u>	<u>Solde 2 0 2 3</u>
Mission Inclusion	50 000 \$	- \$	50 000 \$	- \$
La Fondation TD	<u>-</u>	<u>25 000</u>	<u>-</u>	<u>25 000</u>
	<u>50 000 \$</u>	<u>25 000 \$</u>	<u>50 000 \$</u>	<u>25 000 \$</u>

LES ATELIERS SPEECH
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 30 juin 2023

5. SUBVENTIONS	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
Mission inclusion:		
Speech en résidence, Trois-Rivières	50 000 \$	30 000 \$
Fonds Mille et UN pour la jeunesse	25 000	-
Conseil des ressources humaines du secteur culturel	17 000	-
Caisse Desjardins de Sault-au-Récollet-Montréal-Nord	10 000	-
La Fondation RBC,		
Speech en résidence, Montréal	10 000	-
Centraide du Grand Montréal	5 000	-
Fondation TELUS	5 000	-
Fondation Capone Duval	5 000	-
Fondation de la famille Brian Bronfman	2 500	-
Famille Lévesque Demers	1 500	-
CIUSSS	1 082	-
Ville de Montréal,		
Speech Ensemble, Montréal	-	20 000
	132 082 \$	50 000 \$

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2023.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses frais courus.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes à recevoir.